Atelier n°4 : Diplôme universitaire « Abus et bientraitance : écouter, accompagner, prévenir »

Animateurs : Joël Molinario, professeur au Theologicum – Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses
Rapporteur : Laurence Bayart, Déléguée nationale à la Pastorale des adolescents et à l'Aumônerie de l'enseignement public à la CEF

Cette formation est proposée par l'Institut Catholique de Paris (ICP Theologicum et Faculté d'éducation et de formation) dans la suite du rapport de la CIASE remis le 5 octobre 2021.
Cette formation est désormais possible à Fribourg dans le cadre d'un partenariat avec les évêques de Suisse romande qui ont décidé de former tous leurs acteurs en responsabilité ecclésiale y compris eux-mêmes.
Il y a eu à ce jour trois promotions. 78 Français et 23 Suisses formés.

Les objectifs de cette formation sont de :

- Permettre une meilleure compréhension du phénomène des violences sexuelles et d'autres formes d'abus
- Permettre le développement de compétences pour accompagner les personnes victimes
- Comprendre les mécanismes d'abus (d'autorité, de conscience, spirituel, sexuel) afin de mieux les prévenir. Donner des outils pour assurer un cadre sûr et bienveillant
- Renforcer les dispositifs diocésains et ecclésiaux dans une démarche de bientraitance
- Former par des enseignements pluridisciplinaires (psychologie, droit canonique, droit pénal, théologies morale et spirituelle, sciences humaines)
 ⇨ Un entretien est réalisé avec chaque candidat pour vérifier les objectifs

Le public ciblé est :

- Tout acteur engagé dans l'Église (prêtre, diacre, laïc, responsable diocésain) notamment les membres des cellules d'accueil et d'écoute des personnes victimes et les délégués à la prévention
- Ouverture aux professionnels de la société civile (avocat, médecin…)
 ⇨ Nécessité de détenir le baccalauréat

Cette formation est soutenue financièrement et matériellement par :

- Le Fonds Selam : fonds de solidarité et de lutte contre les agressions sexuelles sur mineurs. Dans ce fonds, le financement est également prévu pour les actions de prévention. Il a été décidé que les déplacements et les logements des personnes venant de province seraient pris en charge par ce fonds.
- La CORREF et son fonds FREVAS de dotation en faveur des victimes d'abus de la part de religieux ou religieuses
- La Conférence des évêques de France
- Agir pour notre Eglise
- Parler et revivre
- INIRR : instance nationale indépendante de reconnaissance et de réparation

Cet enseignement pluridisciplinaire est articulé autour de trois piliers :

- Comprendre les mécanismes d'abus par :
 - Le droit pénal et le droit canonique
 - L'anthropologie et la sociologie de l'emprise
 - La psychologie des victimes et des auteurs

- Accompagner avec justesse et discernement :
 - Ecoute et reconstruction des victimes
 - Approche spirituelle et théologique
 - Ateliers pratiques et relecture des situations

- Prévenir de manière systémique :
 - Mise en place de dispositifs de prévention
 - Identification des risques

La durée de cette formation est d'une année à hauteur de huit fois deux jours, soit 120 heures.
Elle est complétée par la lecture recommandée de livres, d'articles, de publications ou par d'autres moyens d'apprentissage (visio-conférence d'experts, podcast…) dont les grandes conférences du lundi soir ouvertes à tous et diffusées en visio (Exemple : avec Jean-Marc Sauvé, Antoine Garapon, Marie Derain de Vaucresson, France Victimes, collectifs de personnes victimes).

L'enseignement est en présentiel pour la France et en distanciel pour la Suisse avec un groupe de relecture à Fribourg.
La validation se fait par le suivi des enseignements et une relecture des pratiques.

Les étudiants qui ont suivi cette formation témoignent d'une montée en compétences et légitimité ainsi que d'un soutien mutuel entre membres de la même promotion.